

29 mars 2019

A retenir :

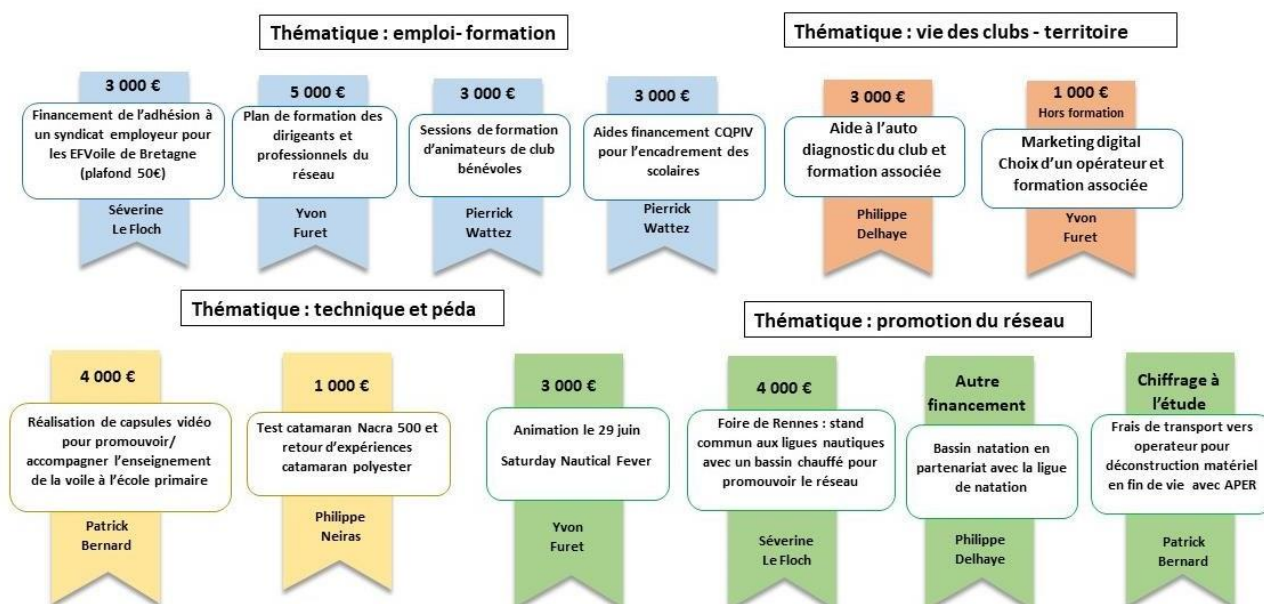
- La validation de nouveaux projets dans le cadre du CESE
- L'appel à projet d'action continue, pensez à déposer vos projets qui pourront être étudiés lors de nos prochaines réunions !

Bonjour à tous

Une 2nde réunion conjointe des comités opérationnel et stratégique a été organisée le 26 mars. Elle était dédiée à l'étude de nouveaux projets d'action déposés pour 2019 autour des 8 thématiques du C.E.S.E.

Les travaux ont permis de valider 5 nouveaux projets qui vont bénéficier d'un financement CESE.

Vous pouvez consulter sur le site du CESE le compte rendu de cette réunion ainsi que le détail des projets retenus. Ci-dessous le récapitulatif des projets validés à ce jour. S'ajoute à cette photographie, 2 nouveaux projets sont en attente d'instruction sur le printemps pour complément d'information.



Je vous rappelle qu'il vous est encore possible de déposer des projets qui seront étudiés lors de notre prochaine réunion dédiée à l'étude des projets qui se déroulera en début octobre. En tant que membre de droit du C.E.S.E., vous pouvez soumettre des propositions d'action ou projets relevant de l'une ou l'autre (ou plusieurs) de ces thématiques.

L'appel à projets reste donc ouvert à tous les membres de droit du CESE.

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions, en utilisant un des 3 dispositifs ci-dessous :

1. En déposant directement votre fiche action en ligne sur le site CESE : le formulaire de la fiche action est disponible (format word) sur le site CESE et vous le transmettez en passant par le bouton « contribuer » ;
2. En envoyant votre fiche action par mail : le formulaire de la fiche action est disponible (format word) sur le site CESE et vous le transmettez par mail à contact@cese-voile-bretagne.bzh
3. En faisant porter votre proposition par un cadre ou élu du territoire à l'occasion d'une visite ou d'une réunion.

Séverine LE FLOCH 06 11 71 15 15